

Les “Lanciers de la Vistule”
(par Diégo Mané, Lyon, Mars 2011)

Ces célèbrissimes cavaliers ont nourri l’imaginaire et l’imagerie de l’épopée. Ils ont fait partie de ce que l’on regroupe communément sous le terme générique de “lanciers polonais”, et s’il ne faut pas les confondre avec leurs camarades du 1er Régiment de lanciers (polonais) de la Garde Impériale, ils n’en sont pas moins d’excellents soldats, probablement meilleurs au début que ceux de la garde car déjà vétérans alors que la “cavalerie noble” qui forma ladite garde n’avait aucune expérience militaire à sa création.

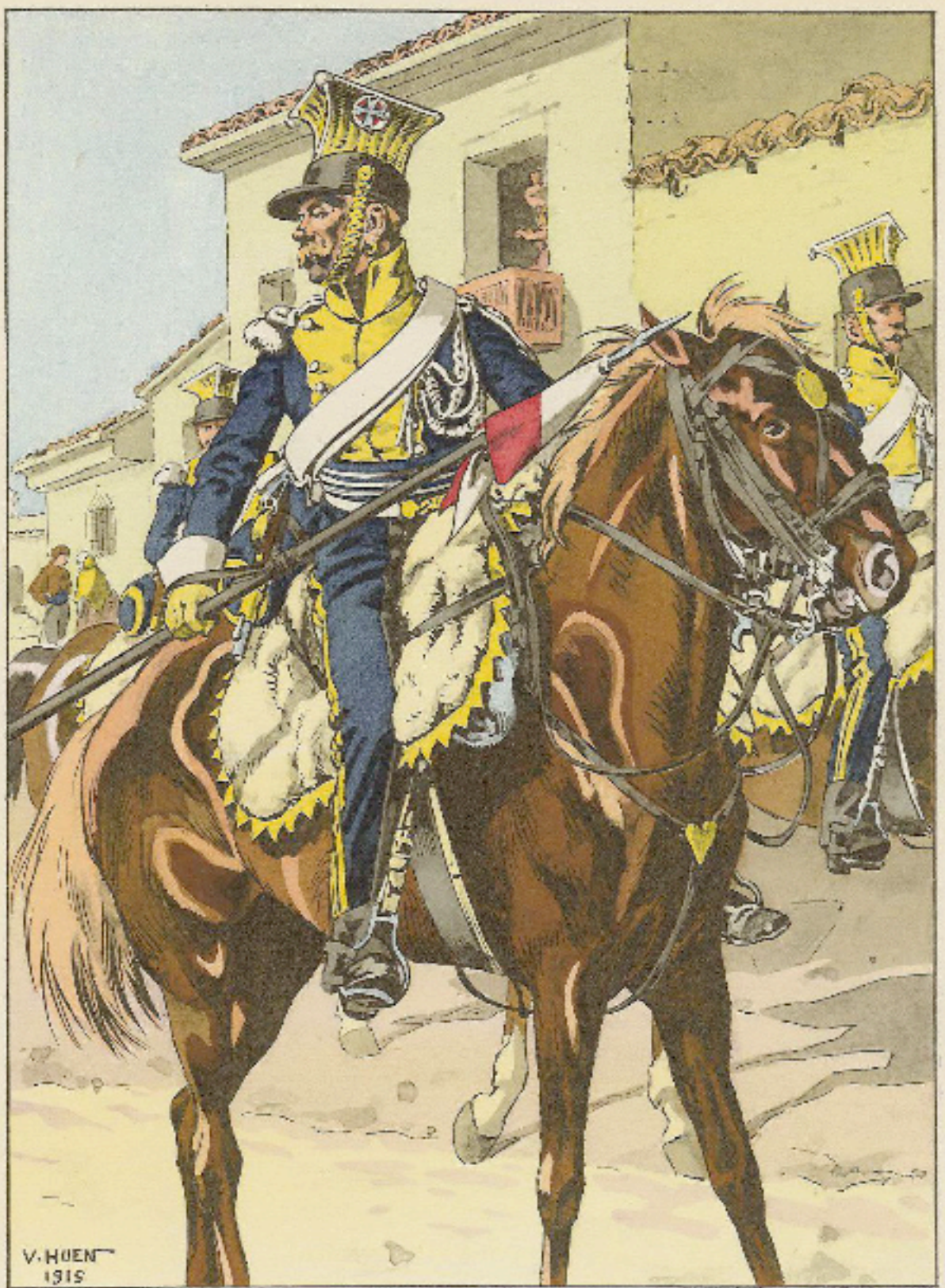
Le partage final de la Pologne en 1795, entre la Russie, la Prusse et l’Autriche, chassa de son ex-territoire ceux des anciens soldats de l’armée polonaise qui ne l’acceptèrent pas, et virent dans la République française, qui luttait contre les monarchies d’Europe, un motif d’espoir. Ladite république, toujours avide de plus de soldats au fur et à mesure que les siens propres voyaient fondre leurs effectifs, leur ouvrit les bras et créa à leur intention, par le biais des républiques soeurs d’Italie, les “Légions polonaises d’Italie” (la constitution de la République française lui interdisait d’employer des soldats étrangers).



Lancier de la Vistule en Espagne, 1808.

Nos “uhlans”, terminologie usuelle signifiant “lanciers”, voient le jour lors de la création de la 2e Légion polonaise, dite “du Danube”, créée en 1799. Ils forment un régiment de quatre escadrons. Je passe sur moult péripéties, changements de noms et/ou d’affectation, pour retrouver les “nobles débris” de ces hommes dans la “légion polacco-italienne” qui, après l’occupation de la Pologne par la Grande Armée, formera le noyau de la “Légion de la Vistule”, au service de la France, et créée le 29 mars 1808 à Paris.

Le “régiment des lanciers de la légion de la Vistule” est formé par décret du 4 mai 1808, et promptement envoyé, avec ses collègues fantassins, en Espagne, où il laissera de terribles souvenirs parmi ses adversaires, Britanniques comme Espagnols. “Los Polacos ! Los Polacos !!” (Les Polonais ! Les Polonais !!) s’assimila cinq ans durant à un cri d’alarme et de désespoir proche du célèbre “sauve qui peut”, car les Polonais ne faisaient pas plus de quartier que les Ibères, et tous deux le savaient parfaitement.



LANCIER DE LA VISTULE ESPAGNE — 1808.

Surtout employé à la “petite guerre” imposée par la guérilla espagnole, le régiment sera malgré tout présent à plusieurs engagements importants comme à Saragosse et Tudela en 1808, Ciudad Real, Talavera et Almonacid en 1809. Mais son plus beau fait d’armes est sans conteste sa charge de l’Albuera, le 16 mai 1811, contre les Britanniques. Il est ce jour-là brigadé avec le 2^e de Hussards français avec lequel il détruit trois des quatre bataillons de la brigade Colborne, dernier exploit en tant que “Lanciers de la Vistule”.



Des six drapeaux britanniques pris à l’Albuera
cinq le furent par les Lanciers de la Vistule de Konopka,
ainsi que cinq pièces de canon sur six de la batterie de KGL “Cleeve”.
* Chaque bataillon britannique avait deux drapeaux.
Les “perdants” furent les 3rd, 48th et 66th Regiments, qui subirent
1.258 tués, blessés ou pris sur 1.648 hommes, soit 76 % de pertes.*

En effet, par décret du 18 Juin 1811, Napoléon les transforme en “7^e régiment de Cheval-Légers Lanciers” de l’armée française. Il rejoindra la Grande Armée en 1813, luttera durement autour de Dresde et à la fameuse bataille du même nom avant d’être compris dans la capitulation de la ville. Néanmoins, des éléments issus du dépôt et/ou provenant de la dissolution du 8^e régiment*, combattront encore en France en 1814, à Montereau, avant de donner, sans doute parmi les derniers fidèles, à Chartres le 6 avril.

* Le “8^e Cheval-Légers Lanciers” “français”, créé en même temps que le 7^e, mais à partir de l’ex-“2^e régiment de Lanciers de la Vistule”, de formation récente, fera en 1812 la campagne de Russie dans le II^e corps d’armée d’Oudinot, et luttera à Polotsk et La Bérézina. 1813 le verra combattre à Lützen, Dresde et Leipzig, après quoi il sera dissous et ses débris seront versés, en Janvier 1814, au 7^e Cheval-Légers Lanciers.

Il exista aussi et par ailleurs, dans l’armée (polonaise) du “Grand Duché de Varsovie”, jusqu’à quinze régiments de Uhlans, d’aspect similaire à ceux dits “de la Vistule”, dont deux poussaient la ressemblance jusqu’à présenter des revers jaunes identiques à ceux des “vistulards”. De quoi inspirer une crainte salutaire à qui croyait les reconnaître, car si braves fussent-ils, ceux du Grand Duché ne valaient pas “ceux de la Vistule” !



A part le numéro 7 sur le bonnet de police, remplaçant l'antérieur numéro 1, quoi d'autre de changé dans cette veste d'uniforme par rapport à celle portée jusque-là par les ci-devants "Lanciers de la Vistule" ? Eh bien peut-être l'épaulette et l'aiguillette, présentes sur l'illustration page 2, mais absentes ici, sans doute pour se rapprocher des autres régiments de Cheveau-Légers Lanciers français, qui n'arborent les épaulettes à franges qu'aux seules compagnies d'élite. Il se peut que ces attributs de grande tenue, comme aussi un "décorum" plus élaboré des shapskas, soient délaissés en campagne au profit de l'aspect pratique, comme cela semble être le cas sur la première des gravures.





CHEVAU-LEGER LANCIER (POLONAIS) DE LA LIGNE
du 7e régiment de Cheveau-Légers Lanciers "français"
(ex-1er régiment de Lanciers de la Vistule)

Cette intéressante reconstitution est visible au
Musée Militaire
du "Quartier Général Frère" à Lyon 7e

Les lecteurs intéressés trouveront sur "planete-napoleon.com"
un autre article, intitulé "La charge des Lanciers de la Vistule à l'Albuera",
et détaillant ce qui fut, côté français, l'action de cavalerie la plus dévastatrice de toute
la guerre d'Espagne et l'une des plus efficaces des annales de l'arme.